

Opération :

Restauration de la façade principale 16, rue Bonaparte  
75006 Paris.

Maîtrise d'ouvrage :

ACADEMIE DE MEDECINE  
16, rue Bonaparte- 75006 Paris.

---

**LOT 03 COUVERTURE PLOMBERIE**

---

Jean-Frédéric GREVET  
Architecte DPLG et du Patrimoine  
22, rue Pasteur  
94600 Choisy-le-Roi

## Table des matières

<b>03.01. PRESCRIPTIONS GENERALES.</b>	<b>3</b>
<b>03.01.01. PRESENTATION DE L'OPERATION.</b>	<b>3</b>
<b>03.01.02. DOCUMENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS</b>	<b>3</b>
<b>03.01.03. RAPPEL DES NORMES</b>	<b>3</b>
<b>03.01.04. TRAITEMENT DES BOIS</b>	<b>4</b>
<b>03.01.05. REPRISE EN COMPTE DES VIEUX METAUX</b>	<b>4</b>
<b>03.01..06. CHOIX DES MATERIAUX</b>	<b>4</b>
<b>03.01.07. PRESTATION DE FABRICATION</b>	<b>5</b>
<b>03.01.08. SPECIFICATIONS DE MISE EN OEUVRE</b>	<b>5</b>
<b>03.01.09. PROTECTION DES EXISTANTS</b>	<b>5</b>
<b>03.01.10. EVACUATION DES EAUX PLUVIALES</b>	<b>6</b>
<b>03.01.11. NETTOYAGE</b>	<b>6</b>
<b>03.02. DESCRIPTIONS PARTICULIERES.</b>	<b>7</b>
<b>03.02.01. REVETEMENT DU BALCON EN PLOMB</b>	<b>7</b>
<b>03.02.02. ENTABLEMENT ZINC</b>	<b>7</b>

## 03.01. Prescriptions générales.

### 03.01.01. PRESENTATION DE L'OPERATION.

Le programme de travaux envisage la restauration de la façade en pierre de taille, au 16 rue Bonaparte, 75006 Paris, suivant les CCTP et les pièces graphiques jointe à la présente consultation.

Le présent document à pour objet la description et la définition de l'ensemble des travaux du lot 03 Couverture - Plomberie, dans le cadre du programme de restauration joint, établi par l'agence GREVET Jean Frederick, Architecte du patrimoine ,22 rue Pasteur à Choisy le roi (94600).

Le délai d'intervention est programmé sur 3 mois avec 1 mois de préparation préalable (soit 4 mois au total)

### 03.01.02. DOCUMENTS TECHNIQUES CONTRACTUELS

Les caractéristiques des matériaux, leur mise en œuvre et leur contrôle devront être conformes aux Règlements , Normes, Documents Techniques Unifiés, Décrets, Textes Officiels, Recommandations, Avis Techniques et Agréments en vigueur au moment de l'exécution des travaux. Bien que ces documents ne soient pas matériellement joints et soient rappelés pour mémoire en tête du C.C.T.P., l'Entrepreneur est réputé en avoir parfaite connaissance et de ce fait, s'engage à en respecter les prescriptions.

### 03.01.03. RAPPEL DES NORMES

Les travaux de couverture seront exécutés conformément aux Règlements et prescriptions techniques et notamment :

- Le fascicule technique relatif aux ouvrages de couverture des travaux de restauration des Monuments Historiques (opuscule relatif aux ouvrages de couverture) publié par la direction du patrimoine (Ministère de la Culture et des grands travaux).
- Les D.T.U. et Règles de calculs visés au C.C.T.P. (Décret n° 85.404 du 3.4.85).
- Les Cahiers des Clauses Spéciales des D.T.U. modifiés pour adaptation aux Marchés Publics des travaux par l'annexe 2 de la circulaire du 12.12.83.
- Les Normes Françaises.
- Aux cahiers des charges D.T.U. :

D.T.U. 40.11 Couverture en ardoise.

D.T.U. 40.46 Couverture en plomb.

DTU 40.45 Couverture en cuivre.

- Aux normes françaises :

NFP 30.101 Terminologie couverture

NFP 30.201.202 Code des Conditions minima

NFP 34.301 et NFP 32.302 Caractéristiques générales des ardoises (avril 1989)

NFP 34.402 Bandes métalliques façonnées.

Les documents techniques publiés par le Ministère de la Culture.

#### 03.01.04. TRAITEMENT DES BOIS

Tous les bois utilisés seront sains, secs, dépourvus de toutes traces d'aubier, gélivures ou gerçures et traités après taille afin que toutes entailles, assemblages, etc... soient traités. Le produit de traitement des bois devra être agréé CTBA ou devra justifier la conformité aux Normes en vigueur. Le produit de traitement des bois devra être incolore.

#### 03.01.05. REPRISE EN COMPTE DES VIEUX METAUX

Tous les métaux existants déposés sans emploi (à l'exception des éléments décoratifs) seront repris en compte par l'entrepreneur qui en sera réputé propriétaire.

#### 03.01..06. CHOIX DES MATERIAUX

Tous les matériaux employés devront être d'un niveau de prestation de qualité. Les pièces de raccords seront de même nature et couleur que celles des pièces courantes.

##### ***Les bois***

Supports bois pour couverture ardoises ou tuiles :

Les bois massifs de couverture devront être secs à l'air, et répondre aux caractéristiques d'un choix minimal. Toutes les essences admises en charpente sont utilisables pour les travaux découverte.

Les bois de couverture (litesaux, voliges, etc. ...) utilisés pour des portées d'entraxes inférieures à 1.20 m, ne doivent pas présenter de défauts susceptibles de réduire gravement leur résistance, sont donc prohibés :

- Les altérations biologiques (champignons et insectes) autres que le bleuissement, piqûres et pores.
- Les défauts localisés tels que les nœuds, flaches, poche de résine.
- Les pentes générales de fil supérieures à 12 % par rapport à l'axe géométrique de la pièce.
- Les bois de couverture utilisés pour des portées d'entraxes supérieures à 1.20 m ou pour les bois de section plus importante (plancher, chevrons, etc. ... )

Supports bois pour couverture en métal (zinc, plomb, cuivre) :

Toutes les essences admises en charpente sont utilisables pour les supports avec, cependant, des interdictions selon le métal :

- pour le zinc, interdiction d'employer le chêne, le châtaignier, le Red Cedar, le douglas, le bouleau, le mélèze.
- pour le cuivre, les supports en panneaux de fibre ou de particules sont

interdits.

#### ***Protection fongicide et insecticide***

Les bois employés pour le voligeage etc..., seront traités fongicides, Insecticides, avant leur pose, par un produit homologué par le CTBF.

#### ***Le Métal***

- Le plomb utilisé sera de 3 mm ep.

Le brasage sera pratiqué avec un métal d'apport constitué d'étain et de plomb

Produits d'ajouts :

Patte cuivre de 40mm étamées et soudées pour fixation certificat de traitement sera à produire.

- Le zinc naturel n°12 de 0.65 ep.

Pates zinc et couvre joints à l'identique.

### **03.01.07. PRESTATION DE FABRICATION**

Les matériaux entrant dans la composition des ouvrages ci-après proviendront de fabricants connus et réputés pour leur qualité. Les éléments préfabriqués seront conformes aux Normes et Avis Techniques.

### **03.01.08. SPECIFICATIONS DE MISE EN OEUVRE**

Renseignements techniques Pente de toiture. Suivant plans Architecte et en conformité avec les existants. L'entreprise tiendra compte des données techniques du site et de la hauteur des bâtiments pour le dimensionnement des ouvrages, en conformité et en harmonie avec les parties restaurées.

Présentation et maquettes Tous les ouvrages annexes de couverture feront l'objet de présentation in situ de 2.00 de longueur (égout, noues, rives, arêtiers, faitage,...).

Lorsque dans le présent CCTP figure la formule « à l'identique », elle implique le respect des contraintes archéologiques et architecturales liées à l'histoire du bâtiment concerné ainsi qu'une identité d'aspect avec les parties conservées, mais elle ne préjuge pas d'un usage strict des matériaux initiaux comme des techniques de mise en œuvre.

### **03.01.09. PROTECTION DES EXISTANTS**

L'entrepreneur doit prévoir toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection des ouvrages existants et notamment des éléments anciens (sol, élévation, surplomb, voûte, arc, etc.) épiderme, parement, moulure, sculpture et peinture.

Les dispositions proposées doivent être soumises à l'Architecte, et sont réputées être incluses dans les prix unitaires, exceptées pour les protections prévues dans les installations communes de chantier.

#### **03.01.10. EVACUATION DES EAUX PLUVIALES**

Les travaux d'évacuation d'eau pluviale seront réalisés pour tout ce qui ne déroge pas aux spécifications du présent devis descriptif, suivant les clauses des normes et règlements en vigueur, cette liste étant non limitative.

- DTU 40.5 (P 36.201), évacuation des eaux pluviales.
- Norme NF P. 36 402 concernant les gouttières en zinc, en cuivre et acier inoxydable ainsi que les équerres, naissances métalliques.
- Norme NF A.51.050 cuivre.

Cette liste étant non limitative.

#### **03.01.11. NETTOYAGE**

Le chantier sera maintenu en parfait état de propreté

Une évacuation journalière des gravois est demandée, une attention particulière sera demandée concernant les évacuations des EP

## 03.02. Descriptions particulières.

### 03.02.01. REVETEMENT DU BALCON EN PLOMB

Dépose du revêtement de balcon et sa forme de pente, y compris relevé en engravures et réfection à l'identique en plomb 3 mm ép compris relevé en engravures et solins d'étanchéité.

Fourniture, façon et pose de bandes plomb de 3 mm d'épaisseur compris façonnage des plis et ourlets à noyau plein de 0.08 dév. battus à même la bande, talons, angles soudés battus ou emboutis.

Fixation par pattes cuivre soudées. Pattes cachées en cuivre 6/10e. Pattes apparentes en cuivre étamé 40 x 1. Découpages droits ou circulaires nécessaires. Scellement dans les engravures et raccords. - Formes et glacis en plâtre avec gorges, arêtes, arrondis, talons, naissances et amortissements. - Isolation feutre non bitumé ou équivalent.

- Façon Talons, fonçure, ressauts, trop plein, raccordement aux sorties d'évacuations et toutes sujétions de parfait achèvement.
- Bande de solin et porte solin comprises en tous sens.
- Dépose préalable de l'existant cis toutes manutentions.
- Reprise des engravures si nécessaire.
- Evacuation des gravois aux décharges publiques.

**Localisation :** Suivant plan architecte : Revêtement du balcon sur rue

### 03.02.02. ENTABLEMENT ZINC

Entablement en zinc naturel 0,80 mm ép. sur 0,80 m dév.

Mise en œuvre de feuille de zinc de type « vieille montagne » ou techniquement équivalent de 1 Ml de large sur bandes d'agrafes (fixées tous les 5cm en quinconce) jointées par coulisseaux plats, pattes d'agrafe zinc soudées, en zinc naturel.

Avec relevé en engravure en pénétration.

Solin mortier de chaux.

Pente plâtre et papier anglais.

Ourlet simple en bas de pente.

Talons en relevé sur extrémité contre le bâtiment mitoyen.

Dossier de consultation  
CCTP- Lot 03 Couverture –Plomberie  
ACADEMIE DE MEDECINE – Paris 6<sup>ème</sup> arrondissement

Retours d'angle en bas de pente pour le fronton.

Bande plomb à rabat sur face arrière du fronton compris toutes sujétions.

**Localisation** : Suivant plan architecte : Revêtement de l'entablement supérieur et du fronton droit et rampant.